

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **20 avril 2017, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, le Comité de démolition étudiera une demande pour l'obtention d'un permis de démolition visant le bâtiment situé au 16, avenue Jervis Bay dans la Ville de Pointe-Claire.
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 5<sup>e</sup> jour d'avril 2017.

PROVINCE OF QUEBEC  
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. **On April 20<sup>th</sup>, 2017, at 7:30 p.m.**, in the council room of Pointe-Claire City Hall, located at 451 St-Jean Boulevard, the Demolition Committee will review an application for a demolition permit with regards to the building located at 16 Jervis Bay Avenue in the City of Pointe-Claire.
2. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit must, within ten (10) days of the publication of the present public notice, make his reasoned opposition known in writing to the undersigned.

Given at Pointe-Claire this 5<sup>th</sup> day of April 2017.

Danielle Gutierrez, OMA  
Assistante greffière / Assistant City Clerk